



Poursuivons la mobilisation pour exiger le retrait de la loi travail Le 26 mai ... Agissons

Fiers de nos conquêtes sociales

Le « modèle social français », qui offre des garanties économiques et sociales à tous, est notre patrimoine commun, c'est le ciment de notre société. Ces garanties ont été conquises de haute lutte par nos anciens tout au long du XIXe et du XXe siècle. Dans le monde entier, ces droits sont un exemple qui inspire les revendications populaires.

Le Code du travail

Créé en 1910, et largement amélioré durant les décennies suivantes, il offre un plancher de garanties légales pour absolument tous les salariés du pays. Il les protège des abus patronaux.

Les réductions du temps de travail

Journée de 8 heures gagnée en 1919, semaine de 40 heures conquise en 1936, semaine de 39 heures en 1981, semaine de 35 heures en 2000. Ces avancées nous ont donné plus de liberté, afin de vivre nos vies.

Les conventions collectives

Conquises grâce aux grandes grèves du printemps 1936, elles permettent, dans chaque branche d'activités, de négocier des conditions de travail et de contrats plus favorables que le Code du travail (13e mois, congés maternité allongés...).

Les congés payés

Gagnés eux aussi par les grandes grèves du printemps 1936 (2 semaines), allongés en 1956 (3e semaine), étendus grâce à mai 1968 (4e semaine) et d'une 5e semaine en 1981, ils nous permettent d'échapper à la pression du travail et de profiter des nôtres, amis ou famille.

La Sécurité sociale

Gagnée par la Résistance en 1945, elle assure à l'immense majorité l'accès à des soins médicaux, aide les familles par ses allocations, garantit le droit au congé maladie, permet le versement d'une retraite à tous.

Le SMIC

Arraché dans les années 1950, puis grâce à mai 1968, il garantit un niveau de salaire minimal à tous les travailleurs, dans toutes les branches d'activités.

Défendons-les contre la loi travail

Le gouvernement, de façon autoritaire (aucune négociation avec les syndicats, article 49-3 pour empêcher le débat parlementaire, répression violente des manifestants...), veut détruire notre modèle social avec la « loi travail ». Défendons-le, défendons-nous contre cette loi qui nous menace tous.

« Une entreprise, un droit du travail »

Cette loi veut faire de l'entreprise le niveau où se décident les conditions de travail : réduction de la rémunération des heures supplémentaires, report indéfini de leur paiement, diminution de salaires pourraient être imposés sous la pression du chantage à l'emploi.

Un temps de travail à la carte... pour les patrons

De façon arbitraire, les entreprises pourraient allonger le temps de travail en faisant exploser les plafonds actuels (jusqu'à 60h par semaine pendant 9 semaines !).

Le début d'une course aux pires conditions de travail

Une fois qu'une entreprise d'une branche aurait imposé une baisse des salaires et une augmentation du temps de travail, tous ses concurrents seraient obligés de suivre le mouvement.

La baisse sans fin des salaires et des cotisations sociales

Cette logique pousserait à la baisse généralisée des salaires, remettant le SMIC en cause, et condamnant la Sécu, qui est financée par les cotisations liées aux salaires.

Et demain tous nos services publics seront eux aussi attaqués et démantelés. Ce sera la fin de toutes les solidarités.

S'organiser pour des progrès sociaux...

Chômage, baisse des salaires de la grande majorité, alors que les entreprises du CAC 40 versent des dividendes indécents à leurs gros actionnaires et des salaires équivalents à des centaines de SMIC à leurs dirigeants, il est temps de nous orienter vers une démocratie sociale.

Augmentation des salaires

Il faut mettre fin à la politique des bas salaires : augmentation du SMIC, arrêt des exonérations de cotisations sociales sur les bas salaires, augmentation des salaires qui peut être financée par la baisse de la rémunération des actionnaires.



Réduction du temps de travail

Devant l'ampleur du chômage, une solution s'impose, à la fois pour lutter contre ce fléau et pour améliorer les conditions de vie de tous : réduire le temps de travail !

Des garanties pour les salariés tout au long de leur vie professionnelle

Tous les reculs sociaux des dernières décennies ont été permis par la peur du chômage et de la perte de revenus qu'il entraîne. Il faut donc offrir des garanties à tous les salariés privés d'emploi, à la fois pour leur revenu et pour leur formation. C'est le moyen de mettre fin au « chantage à l'emploi ».

La défense de la Sécurité sociale

Arrêt des exonérations de cotisations patronales, augmentation des salaires, retour d'un contrôle exclusif des salariés sur la Sécurité sociale sont les moyens de garantir sa santé financière et sa pérennité, loin des manipulations du MEDEF et de l'État.

JOURNÉE D'ACTION LE 26 MAI AGISSONS ENSEMBLE

**Pour défendre nos conquies sociaux,
nos droits à vivre et travailler dignement ,
Exigeons ensemble LE RETRAIT DE CETTE LOI TRAVAIL,
comme le veulent les trois quarts de la population du pays.**

- À 12h : rassemblement sur le Parking de Décathlon, Auchan Nord-Le PONTET (pique nique tiré du sac) avant un déploiement sur toute la Zone d'AUCHAN à partir de 13h.
- À 17h30: rassemblement devant la Préfecture de Vaucluse à Avignon

**Union départementale CGT de Vaucluse - 1 rue Ledru Rollin - 84000 Avignon
- 04.90.80.67.27 - ud84@cgt.fr - www.cgt84.com**